



© Oxfam/Sylvain Cherkaoui

SAHEL: PRIORITE A LA RESILIENCE ET AU DEVELOPPEMENT

Le Sahel est la région du monde qui a connu la plus forte augmentation de la faim au cours de la dernière décennie, illustrant cruellement les difficultés des Etats sahéliens, des organisations régionales et des partenaires techniques et financiers à répondre de manière structurelle et durable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pourtant, la faim n'est pas une fatalité dans le Sahel. Au-delà des discours, les différents acteurs doivent investir massivement dans le renforcement des capacités de résilience des populations pour garantir leur sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le long-terme. Cet impératif est d'autant plus urgent dans un contexte de militarisation accrue du Sahel en proie aux défis sécuritaires grandissants. Oxfam, Save the Children et Action contre la Faim réitèrent l'urgence de renforcer la place des enjeux humanitaires, de développement et de protection des civils et de les mettre au cœur des priorités régionales.



RESUME

Le Sahel est la région du monde qui a connu la plus forte augmentation de la faim, le nombre de personnes sous-alimentées augmentant de 13,1 millions en 11 ans selon le dernier rapport des Nations Unies sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (2018). Bien qu'une diversité d'acteurs, à savoir les Etats, les organisations régionales, les partenaires techniques et financiers, les ONG internationales et nationales soient mobilisés pour fournir une aide alimentaire aux plus vulnérables, la situation s'aggrave.

Les causes structurelles de la faim dans le Sahel sont pourtant bien connues : pauvreté chronique, manque d'accès aux services sociaux de base, mauvaise gouvernance, inégalités ou encore inadéquation du modèle agricole. Ces causes structurelles sont aggravées par la présence de facteurs exogènes, tels que les conséquences du changement climatique ou la multiplication des conflits dans la région, poussant des millions de personnes à se déplacer.

Au fil des années, les Etats sont parvenus à mettre sur place un système de prévention et de gestion des crises alimentaires unique au niveau régional, appuyés par des outils techniques pour prévenir la faim. Mais l'investissement dans une réponse de long-terme, mettant en place une vision holistique de lutte contre l'insécurité alimentaire qui engloberait une réponse à des facteurs structurels et conjoncturels de manière simultanée, fait défaut. Si la réponse de court-terme existe, l'investissement dans la résilience des populations est encore trop timide.

Le changement de contexte au niveau régional avec la montée de l'insécurité et la prolifération de groupes armés est venu complexifier la donne. Le Sahel est désormais abordé majoritairement sous un angle sécuritaire ou migratoire alors que les populations sont plus que jamais confrontées au problème de la faim. L'approche liant sécurité et développement, qui se veut une réponse aux défis sahéliens, comporte de nombreux risques et sous-estime l'importance de la gouvernance dans le renforcement des capacités de résilience des populations.

Oxfam, Save the Children et Action Contre la Faim appellent tous les acteurs présents dans le Sahel à se mobiliser autour de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment :

- En améliorant les systèmes existants de prévention et de gestion des crises alimentaires, à travers l'intégration effective de la soudure pastorale, une meilleure participation des organisations de la société civile et la pérennisation de la réserve régionale en prenant en compte les 3 lignes de défense et notamment les stocks de proximité ;
- En mettant en place une approche multisectorielle et durable pour le renforcement des capacités de résilience des hommes et des femmes, à travers la normalisation des filets sociaux pour les plus vulnérables, le respect des engagements étatiques en matière d'agriculture et une réflexion sur le modèle agricole actuel ;
- En s'assurant que l'aide au développement n'est pas utilisée à des fins

sécuritaires mais répondent bien aux besoins des communautés les plus vulnérables.

1. INTRODUCTION

Dix ans après la crise alimentaire de 2008, six ans après celle de 2012 qui a affecté plus de 18 millions de personnes dans la région du Sahel, 10.8 millions de personnes se trouvaient de nouveau en situation d'insécurité alimentaire selon le Cadre Harmonisé de mars 2018 au Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Nigéria, Niger et Tchad¹. Chaque nouvelle crise alimentaire affecte la résilience de communautés déjà appauvries et leur capacité à se remettre des chocs successifs et à s'adapter aux impacts du changement climatique.

La situation nutritionnelle est également très préoccupante avec environ 2 millions d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë et de ses conséquences dans les pays du Sahel. Selon les chiffres de la réunion de concertation technique du Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC) de novembre 2018, les résultats des enquêtes nutritionnelles montrent une persistance de fortes prévalences de malnutrition aiguë en 2018, nettement supérieures à celles de 2017 notamment au Niger, en Mauritanie et au Mali. Même si la situation paraît stable dans certains pays, elle cache de grandes disparités locales et la situation reste alarmante avec un taux de Malnutrition Aiguë Globale supérieur à 10% dans tous les pays du Sahel, tandis que le seuil d'urgence de 15% est atteint dans plusieurs régions de Mauritanie, du Niger et du Tchad.

Si les chiffres importants de l'insécurité alimentaire en 2018 ont résulté d'un déficit de pluviométrie et des conflits, les causes structurelles de l'insécurité alimentaire dans le Sahel ne peuvent être ignorées. La pauvreté chronique (le Burkina Faso, le Tchad, le Mali et le Niger figurent dans le bas du tableau de l'Indice de Développement Humain²), le manque d'accès aux services sociaux de base pour une grande partie de la population, l'inégalité entre les hommes et les femmes, entre les riches et les pauvres, entre les zones géographiques et la mauvaise gouvernance contribuent à maintenir le cercle vicieux de la faim et constituent des obstacles pour atteindre l'objectif de Faim 0 de la CEDEAO et des Nations Unies en 2030.

Si la période de soudure de 2018 est difficilement comparable à la crise de 2012 dans son ampleur, elle met malheureusement en lumière plusieurs éléments, que plus personne – ni les Etats, ni les institutions régionales, ni les bailleurs de fonds – ne peut ignorer. Tout d'abord, elle souligne le fait que, malgré les efforts menés dans la prévention et la gestion des crises alimentaires, les progrès accomplis restent trop maigres et les populations sont toujours extrêmement vulnérables aux chocs. Ensuite, la succession de périodes de soudure difficiles au cours de la dernière décennie prouve la dégradation de la situation pour les populations du Sahel, pour lesquelles les conditions de vie empirent à un rythme soutenu. Si la situation n'a pas été totalement catastrophique cette année, rien ne prédit que les Etats sauront faire face à une crise de plus grande ampleur dans les années à venir, qui plus est, dans un contexte où ils doivent faire face à des défis grandissants (pression démographique, changement climatique,

instabilités politiques).

Alors que les Etats de la région, les organisations régionales, telles que le Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et les partenaires techniques et financiers s'étaient engagés à éradiquer la faim dans le Sahel suite aux crises de 2008 et 2012³, l'évolution du contexte sécuritaire ces dernières années fait craindre un changement de priorité, au détriment des populations les plus vulnérables. En effet, la montée de l'insécurité et la multiplication de groupes armés mobilisent désormais l'attention des gouvernements de la sous-région et des partenaires techniques et financiers. Les stratégies pour le Sahel se multiplient (19 au total⁴, dont celle du G5 Sahel, de l'ONU, de l'Union Européenne, de l'Union Africaine et des bailleurs bilatéraux et banques) et la grille de lecture sécuritaire et migratoire domine les conversations dans l'approche des problématiques régionales, entraînant un risque de dérive quant aux objectifs réels de l'aide apportée au Sahel.

Cette note vise à rappeler aux Etats du Sahel, aux partenaires techniques et financiers et aux organisations régionales et internationales, y compris les ONG, l'urgence de mettre la priorité sur la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de manière multidimensionnelle (moyens d'existence, santé, éducation, eau et assainissement). Si la nécessité de renforcer la résilience des populations à travers une approche multisectorielle et intégrée humanitaire-développement est largement acceptée⁵, la mise en œuvre concrète de cette approche, malgré des initiatives nationales, fait encore défaut.

2. UN ETAT CHRONIQUE D'INSECURITE ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel est souvent perçue comme une crise ponctuelle liée à des facteurs exogènes (mauvaise saison des pluies, mauvaises récoltes ou conflits). S'il est vrai que ces facteurs aggravent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes, il s'agit bien d'une insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, d'une « *crise alimentaire structurelle omniprésente* »⁶ dont souffre la majorité des personnes dans le Sahel.

2.1 DES CAUSES STRUCTURELLES

Les causes structurelles de l'insécurité alimentaire ont déjà fait l'objet de nombreux rapports⁷, qui montrent que l'état permanent d'insécurité alimentaire et nutritionnelle peut s'expliquer par une multitude de facteurs interconnectés, parmi lesquels la pauvreté chronique d'une grande partie de la population, la faiblesse du développement humain, le manque d'accès aux services sociaux de base (dont la santé, l'éducation, l'eau) notamment dans les zones rurales, l'inégalité en termes de droits et de pouvoir entre les hommes et les femmes, entre les zones géographiques et des groupes de population, la mauvaise gouvernance ou encore la grande difficulté pour les exploitants familiaux à

accéder à des moyens d'existence résilients, durables et adaptés aux nouveaux enjeux agricoles du Sahel. La croissance de la démographie dans le Sahel, dont la population devrait passer en l'espace de 20 ans de 80 millions à 160 millions d'habitants en 2040 selon le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest⁸ est un défi supplémentaire dans l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Encadré 1: L'égalité homme-femme, levier essentiel dans la lutte contre l'insécurité alimentaire

La marginalisation systématique dont sont victimes les femmes dans le domaine agricole et leur faible participation à la prise de décision constituent de véritables obstacles à l'atteinte de la sécurité alimentaire pour les pays sahéliens. Les femmes représentent en effet la majorité des travailleuses du secteur agricole (selon le Fonds International de développement agricole, la part des femmes travaillant dans le secteur agricole est de 89% au Sahel) mais, paradoxalement, elles font face à des obstacles différents et supplémentaires dans leur activité que ceux des hommes. Leur accès limité à la terre (à cause de lois et normes sociales souvent discriminantes), au crédit, aux intrants agricoles, aux marchés aux informations et aux formations les empêche d'atteindre une plus grande productivité. Pourtant selon la FAO, **leur accès aux mêmes ressources que les hommes pourrait augmenter les rendements agricoles de 20 à 30% permettant à 100 à 150 millions de personnes d'échapper à la faim dans le monde**⁹. Les femmes jouent également un rôle important au sein du ménage, notamment dans la gestion des stocks de nourriture et dans la transformation des aliments, qui contribuent à la résilience du ménage.

Une recherche d'Oxfam sur les crises alimentaires, la résilience et le genre au Burkina Faso, au Niger et au Mali¹⁰ indique que « les ménages au sein desquels les femmes participent davantage aux prises de décisions concernant l'alimentation sont les plus résilients », notamment car les femmes contribuent à la diversification des aliments, à l'augmentation de la durée de la disponibilité du stock alimentaire et à une meilleure organisation en matière de planification de l'approvisionnement.

L'inégalité économique (l'écart de richesse entre les différentes classes sociales) est aussi un facteur important pour expliquer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, une analyse de l'économie des ménages (Enquête HEA) montre qu'entre 55 et 60% des revenus des ménages pauvres et très pauvres sont issus d'activités non agricoles¹¹. Contrairement à une idée largement répandue, une amélioration de la production agricole ne signifie donc pas directement une réduction de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les problématiques de l'accès au marché et aux aliments sont considérablement déterminées par les questions d'inégalité économique. Ce constat invite à repenser les politiques encourageant uniquement l'augmentation des rendements agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pousse au contraire à s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire, telle que l'inégalité.

A ces facteurs socio-économiques s'ajoute un **questionnement sur la pertinence des modèles de développement agricole promus au Sahel au regard des résultats actuels et des enjeux**. L'insécurité alimentaire touche en priorité les plus vulnérables et frappe tout particulièrement les petits agriculteurs, pasteurs et agropasteurs et ce alors que les activités pastorales et agricoles représentent les principaux moyens d'existence au Sahel.

2.2 AGGRAVEES PAR DES FACTEURS CONJONCTURELS

Tous ces éléments structurels constituent un environnement peu propice à l'atteinte de la sécurité alimentaire et maintiennent la population dans un état de pauvreté chronique. De plus, des facteurs conjoncturels viennent également aggraver la situation.

Les conséquences du changement climatique

La multiplication des mauvaises répartitions des pluies dans le temps et l'espace provoque des épisodes de sécheresse suivis d'épisodes d'inondation (détruisant les cultures lors des crues du fleuve Niger par exemple) qui rendent la pratique de l'agriculture et de l'élevage de plus en plus risquée. Selon la note « Promouvoir l'agro-écologie »¹² d'Action contre la Faim, il est impératif que les systèmes agricoles deviennent plus résilients face aux événements météorologiques extrêmes et la capacité d'adaptation des petits producteurs doit être améliorée et renforcée pour affronter les modifications des conditions climatiques locales.

Les conséquences du changement climatique contribuent également à la remise en question et à la multiplication des tensions autour des modes de gestion « traditionnels » des ressources naturelles, dans un contexte où elles se font de plus en plus rares alors que la pression démographique s'accroît. Les difficultés à construire des cadres consensuels de gestion et de partage des ressources naturelles, dans des zones où le pouvoir politique est souvent remis en cause, contribuent à l'augmentation des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs, qui occupent souvent les mêmes espaces mais avec une utilisation différente. Les tensions autour des ressources naturelles se transforment alors en affrontements intercommunautaires, alimentés par la prolifération et la disponibilité des armes suite aux différents conflits dans la région, et affectent au final la mobilité des communautés agricoles et pastorales.

Insécurité et insécurité alimentaire

La dégradation de la situation sécuritaire au Mali, à la frontière burkinabé et nigérienne et dans le Bassin du lac Tchad (nord-est du Nigéria et aux frontières tchadiennes, nigériennes et camerounaises) et la multiplication de groupes armés aux revendications diverses et variées contribuent à aggraver l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de milliers de personnes. L'insécurité (notamment les attaques et les engins explosifs sur les axes de transport) limite la mobilité des personnes et impacte négativement les activités agricoles et pastorales (accès aux champs et aux pâturages) ainsi que les activités de commerce.

Les routes de transhumance du bétail ont également été fortement impactées par les conflits et l'insécurité. Les déplacements de population (1.14 million de réfugiés à travers la région et 2.96 millions de déplacés internes en septembre 2018¹³), en augmentation avec les conflits dans le Bassin du lac Tchad et aux frontières malienne, burkinabé et nigérienne, les privent de leurs moyens d'existence (élevage, agriculture ou pêche) et les appauvrissent davantage dans un contexte de pauvreté chronique.

3. UNE REPONSE DE ROUTINE

Face à ces défis, la réponse apportée à l'insécurité alimentaire reflète une vision à court-terme, sans parvenir à s'attaquer aux facteurs structurels. Si des progrès ont été accomplis dans les systèmes de réponses nationaux, des difficultés importantes persistent dans la gestion des crises et la mise en œuvre de réponses appropriées.

3.1 LES PROGRES ACCOMPLIS

L'Afrique de l'Ouest bénéficie d'un système unique et fonctionnel de prévention et de gestion des crises alimentaires, avec la mise en place du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) et du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) par le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA. La Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Charte PREGEC), adoptée en 2011, liste les principes clés que les Etats doivent respecter pour améliorer l'efficacité des systèmes de prévention et de gestion des crises alimentaires.

La prévention des crises alimentaires est jugée relativement efficace par les autorités étatiques et les partenaires techniques et financiers. Bien que les systèmes d'alerte fassent toujours l'objet de débats, ils ont été améliorés au fil des années pour fournir des chiffres considérés fiables et qui sont ensuite utilisés par les différents acteurs gouvernementaux et bailleurs de fonds pour évaluer la gravité de la situation. Ainsi, la période de soudure de 2018 a fait l'objet d'une mobilisation en amont des bailleurs de fonds¹⁴ suite à un plaidoyer important fait en octobre/novembre 2017 par les organisations internationales et la société civile. S'il est vrai que les chiffres du Cadre Harmonisé ne sont pas toujours utilisés par les Etats pour déclarer un état de crise, ils ont le mérite d'exister.

La mise en place de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) par la CEDEAO, projet datant de 2012, a aussi progressé au cours des dernières années, pour être finalement opérationnel, bien que le modèle doive encore être pérennisé à travers un engagement financier de la CEDEAO (et inclusif pour les pays comme la Mauritanie non membre de la CEDEAO). En 2018, deux pays sahéliens touchés par la crise de soudure, le Niger et le Burkina Faso, ont fait appel à la réserve régionale et ont respectivement bénéficié de 6528 tonnes et de 4303 tonnes de céréales. Mais le recours à la réserve régionale a été limité et peu anticipé (la demande a été faite en août) et la RRSA devrait être mobilisé en coordination avec les stocks nationaux et de proximité placés dans les villages, qui restent peu pris en compte dans le dispositif, malgré leur efficacité pour réduire l'impact des chocs sur les populations¹⁵.

3.2 MAIS DES DIFFICULTES PERSISTENT

Si les systèmes d'alerte se sont indéniablement améliorés au cours des dernières années, un effort important reste à fournir pour la pérennisation des dispositifs encore trop dépendants des financements internationaux et de courte-durée. De plus, les Etats doivent renforcer leur appropriation de ces systèmes pour mieux valoriser les analyses et les résultats dans les politiques

nationales de réponses et de gestion des crises alimentaires.

Le bât blesse dans la gestion des crises et des réponses à l'insécurité alimentaire au niveau national, autant de faiblesses qui risquent progressivement d'ébranler l'ensemble des acquis du système. Or, le rôle des Etats et du RPCA ne se limite pas à la prévention des crises alimentaires, mais, comme le souligne la charte PREGEC¹⁶, il inclut bien leur gestion. Si certains pays, tels que le Niger, font figure de bons élèves dans le Sahel, de nombreuses insuffisances persistent dans les pays, que ce soit dans le financement des plans de réponse (à l'instar du Mali qui n'avait pas commencé en septembre 2018 le financement des 5 799 000 000 FCFA prévu pour son Plan National de Réponse¹⁷) ou dans la qualité même de la réponse. A ce sujet, on est en droit de s'interroger sur la pertinence des ventes de céréales à prix modérées qui, loin d'atteindre les ménages les plus vulnérables, constituent au contraire parfois des outils électoraux pour les maires, en charge de leur gestion, et un moyen d'enrichissement des commerçants.

Le ciblage des bénéficiaires reste une des grandes problématiques de la réponse et la volonté d'atteindre les plus vulnérables n'est pas toujours effective. Les outils de ciblage peinent à faire la distinction entre l'insécurité alimentaire structurelle et conjoncturelle, qui ne requièrent pourtant pas la même réponse (entre une réponse humanitaire de court-terme et une protection sociale liée à une vulnérabilité structurelle).

De plus, les vulnérabilités spécifiques des différentes catégories de population, notamment les besoins des femmes, adolescents et enfants ne sont pas réellement prises en compte. Une crise alimentaire bouleverse les rôles et responsabilités au sein des ménages. En effet, la responsabilité sociale de la femme, qui est « *de régler les pénuries* », devient plus importante. Plus la période de soudure est longue, comme c'est le cas au Sahel, plus les responsabilités des femmes sont croissantes. Cependant, comme le montre la recherche d'Oxfam sur le genre et la résilience au Sahel, « *cette augmentation de responsabilités au sein de leur ménage ne se traduit pas toujours en augmentation de pouvoir au sein de la communauté* »¹⁸, et les réponses aux crises alimentaires ignorent largement cette dynamique. Or, ignorer cette réalité risquerait de renforcer des normes sociales nuisibles à l'atteinte de la sécurité alimentaire, telle que la mise à l'écart des femmes.

Encadré 2: La soudure pastorale, grande oubliée des réponses

A l'instar des années précédentes, la soudure pastorale (mars-juin), qui intervient avant la soudure agricole (juin-septembre) n'a été que rarement, voire pas du tout, prise en compte dans les plans de réponses des différents gouvernements en 2018. Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- Les besoins des communautés pastorales restent mal connus (et ce malgré l'existence d'outils et d'analyses faites par les organisations régionales d'éleveurs). Ce qui a pour conséquence de limiter la réponse, quand elle existe, à de la distribution d'aliments-bétails en ignorant la diversité des besoins (en santé animale par exemple) ;
- Les modalités de distribution dans les communes peinent à atteindre les communautés pastorales qui sont mobiles ;
- Les besoins spécifiques des femmes, veuves, filles-mères au sein des

communautés pastorales ne sont pas connus, ni pris en compte ;

- Dans certains cas (comme pour le Mali et le Sénégal), la publication du plan de réponse en mars/avril, qui se base sur les chiffres du cadre harmonisé de mars, est trop tardif pour répondre de manière opportune à la soudure pastorale.

La participation de la société civile dans le processus de réponse au niveau national demeure faible malgré sa présence au niveau régional. Cette faiblesse questionne la redevabilité des dispositifs nationaux de réponse aux crises alimentaires envers les populations. En effet, comme l'illustre un rapport d'une organisation de la société civile nigérienne, « *les autorités attachent plus d'importance au dialogue avec les donateurs, qui ont l'argent pour financer des programmes, qu'à la concertation avec les acteurs nationaux, qui n'ont presque « rien » à apporter* »¹⁹.

Les pays affectés restent hésitants à déclarer les crises alimentaires, comme cette année où aucun pays n'a déclaré d'état de crise, et les réponses au niveau national se font majoritairement sous l'impulsion des partenaires techniques et financiers²⁰. Enfin, l'appropriation par les Etats de la Charte PREGEC, adoptée en 2011 et qui comprend les principes généraux et les engagements des différentes parties prenantes en matière de prévention et gestion des crises alimentaires reste trop limitée et devrait faire l'objet d'une mobilisation renouvelée à tous les niveaux.

De réels problèmes persistent donc :

- dans le séquençage de la réponse (plans de réponses tardifs par rapport aux besoins réels des populations) ;
- le financement des plans nationaux de réponses ;
- la non-prise en compte de la spécificité des besoins de certains groupes selon le genre ou la classe sociale ;
- les processus de suivi-évaluation des processus de réponses, qui restent « *le parent pauvre* »²¹ des plans de réponses nationaux ;
- plus généralement, le manque de vision de long-terme qui s'attaquerait aux facteurs d'exclusion et de marginalisation qui exacerbe l'insécurité alimentaire.

4. SECURITE-DEVELOPPEMENT, UNE ALLIANCE DANGEREUSE

La montée de l'insécurité dans le Sahel a changé la donne pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en accaparant aux cours des dernières années l'attention (et dans certains cas les ressources) des Etats de la région et des partenaires techniques et financiers et en donnant naissance au lien entre sécurité et développement, une approche dont l'efficacité reste à prouver et qui comporte certains risques.

4.1 LA MILITARISATION DU SAHEL

Face à la dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel (avec le conflit malien, qui s'enlise et trouve des échos au Burkina Faso et au Niger et avec le conflit dans le Bassin du Lac Tchad), l'urgence de répondre à la « menace terroriste » a poussé les Etats de la sous-région à adopter des approches sécuritaires fortes. La militarisation de la région fait ainsi référence à la multiplication d'acteurs armés intervenant dans le Sahel, avec des objectifs et mandats divers :

- La Force Conjointe G5 Sahel – armées du Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad déployées dans les zones frontalières entre ces cinq pays pour lutter contre les groupes armés avec un droit de poursuite ;
- La MINUSMA (Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali), dont le Burkina Faso, le Niger, le Tchad et le Sénégal font partie des dix premiers contributeurs de troupes et déployée dans le nord du Mali dans l'objectif de soutenir la mise en place de l'Accord de paix signé à Alger en 2015 entre les groupes armés du nord et le gouvernement malien ;
- La France, à travers l'opération Barkhane, qui a déployé 5.000 hommes dans la région avec un mandat de contre-terrorisme ;
- L'Union Européenne, avec sa mission de formation de l'armée malienne, l'European Union Training Mission in Mali (EUTM), prolongée de deux ans en mai 2018 ;
- Les Etats-Unis, dont la présence dans le Sahel est moins officielle mais avérée (notamment au Niger).

Cette prolifération d'acteurs armés illustre l'approche militaire adoptée par les Etats et les pays de la communauté internationale dans la résolution des conflits. Cette approche est également visible à travers l'augmentation des dépenses militaires des pays sahéliens, qui peinent déjà à investir dans la sécurité alimentaire. A l'exception du Tchad, dont les investissements sécuritaires ont baissé mais restent à des niveaux très hauts, le Mali, le Niger et le Burkina ont tous les trois connu une augmentation importante de leurs dépenses militaires entre 2016 et 2017 (respectivement +26%, +19% et 24%).

DÉPENSES MILITAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST

2017



Pour autant, l'augmentation des dépenses militaires ne semble pas aller de pair avec l'éradication de l'insécurité dans la région. Celle-ci semble au contraire se déplacer dans de nouvelles zones, comme l'illustre la multiplication récente des incidents dans l'est du Burkina Faso. La violence, qui était jusque-là cantonnée dans la partie du nord du pays se déplace lentement dans la région Est, avec la multiplication d'incidents sécuritaires non revendiqués mais visant les autorités étatiques²². Les difficultés des Etats de la sous-région et de la communauté internationale à venir à bout de cette insécurité, comme le témoigne la recrudescence des incidents sécuritaires au Mali ou au Burkina Faso²³, questionne la pertinence d'une approche majoritairement sécuritaire, poussant les Etats de la région et la communauté internationale à développer un narratif liant sécurité et développement pour répondre aux enjeux sahéliers. Cependant, cette approche soulève quelques questions.

4.2 LES RISQUES D'UNE APPROCHE LIANT SECURITE ET DEVELOPPEMENT

Le lien entre sécurité et développement est au cœur de la nouvelle approche prônée dans le Sahel par les Etats et les bailleurs de fonds, notamment l'Union Européenne et la France. Cette approche repose sur l'idée que les conflits existants dans le Sahel sont en partie le résultat de la marginalisation économique et du sous-développement de zones rurales et isolées et qu'il est donc impératif de développer ces zones afin de pouvoir garantir une sécurité durable. Elle se résume à l'idée que le développement contribue à la sécurité et qu'il n'est possible que dans un environnement au préalable sécurisé. Parce que cette approche prône une vision économique du développement (emploi, construction d'infrastructures), elle risque d'occulter l'aspect gouvernance du développement, pour autant tout aussi important.

Cette approche pose ainsi plusieurs questions :

1. Le lien de causalité entre sécurité et développement doit faire l'objet de plus de recherche empirique car la marginalisation économique n'est

pas le seul facteur expliquant l'émergence de conflits dans le Sahel. Une étude du PNUD²⁴ démontre par exemple que l'extrémisme violent en Afrique est directement lié à des hauts niveaux de défiance et des griefs des populations contre des gouvernements perçus comme autoritaires. Or, il est inquiétant de voir que la réponse se focalise sur le développement économique²⁵ sans prendre autant en compte les griefs légitimes de la population autour des problèmes de gouvernance, d'inégalités, de distribution des richesses et de justice de genre.

2. Comme mentionné précédemment, la croissance économique ne peut à elle seule régler le problème de la faim. La croissance de la population est souvent trop importante et absorbe les progrès économiques et la production agricole n'est pas accessible en fonction des inégalités. La lutte contre l'insécurité alimentaire passe également par une amélioration de la gouvernance et par la réduction des inégalités mais cet aspect reste malheureusement pas ou peu pris en compte dans le lien entre sécurité et développement.
3. On peut également s'interroger sur l'impact de cette approche sur les principes humanitaires et sur l'accès des populations à l'assistance. En floutant la distinction entre humanitaires, acteurs de développement et militaires, le principe de neutralité humanitaire est remis en cause, au détriment des populations. De plus, comme les modalités d'intervention des acteurs de développement sont peu adaptées à l'insécurité qui règne dans les zones où vivent les populations les plus vulnérables, la tentation de recourir aux forces armées présentes sur le terrain pour sécuriser la zone avant de pouvoir la développer pourrait comporter de grands risques.
4. Enfin, cette approche doit nécessairement prendre en compte la dimension de genre. Les menaces sécuritaires ne sont pas les mêmes pour les femmes et pour les hommes, qui ne sont pas exposés au même type de risques, comme par exemple au Nigéria où les hommes ont été systématiquement ciblés par les groupes armés et les militaires²⁶. L'approche sécurité-développement semble ignorer ces dynamiques, au risque d'y apporter une réponse non-adéquate.

En plus de ces questionnements, le discours sur la sécurité et le développement a aussi donné lieu à l'élaboration de nouvelles (ou la résurrection d'anciennes) stratégies pour le Sahel de la part des acteurs régionaux et internationaux.

Encadré 3: Principales initiatives régionales et internationales pour le développement du Sahel

- **Alliance Globale pour la Résilience (AGIR)**: lancée en 2012 sous l'impulsion de l'Union Européenne, du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA, AGIR est un cadre promouvant la synergie, la cohérence et l'efficacité des initiatives de résilience dans 17 pays ouest-africains et sahéliens. Elle vise à fédérer les efforts des acteurs régionaux et internationaux autour d'un cadre commun et partagé de résultats.
- **G5 Sahel**: le G5 Sahel a développé en 2016 sa « Stratégie pour le développement et la sécurité des pays du G5 Sahel » qui définit 4 axes stratégiques d'intervention, à savoir (i) défense et sécurité, (ii) gouvernance,

(iii) infrastructures et (iv) résilience et développement humain²⁷. Cette stratégie a été suivie par l'élaboration d'un Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) pour la période 2018-2020 qui devrait être financé lors d'une conférence des bailleurs de fonds le 6 décembre 2018 à Nouakchott.

- **Alliance Sahel** : lancée en 2017 par la France, l'Allemagne et l'Union Européenne avec le soutien de la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et le Programmes des Nations Unies pour le Développement, il s'agit d'un outil de coordination de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux pour « *soutenir les efforts des pays du G5 Sahel* »²⁸. Elle bénéficie aujourd'hui d'un budget de plus de 9 milliards d'euros (qui n'est pas de l'argent additionnel mais était déjà engagé par les bailleurs de fonds) sur la période 2018-2022 pour 600 projets sur 6 domaines clés, à savoir employabilité des jeunes ; agriculture, développement rural et sécurité alimentaire ; énergie et climat ; gouvernance ; décentralisation et services de base ; sécurité intérieure.
- **Plan de soutien pour le Sahel de l'ONU** : publié en mai 2018, ce plan voit la région comme une terre d'opportunité et définit comme l'une de ses priorités « *la construction de la résilience au changement climatique, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire* »²⁹.

Or la coordination et l'interaction de ces différentes initiatives avec les organismes régionaux comme la CEDEAO ou le CILSS et les politiques déjà existantes au niveau régional (comme l'ECOWAP) reste une question ouverte. Loin de simplifier l'architecture de l'aide dans le Sahel, cette prolifération d'initiatives tend à complexifier l'environnement en floutant les différentes responsabilités³⁰, illustrant un manque de vision commune, sans compter l'impact d'une telle lourdeur et d'une multitude de partenaires et d'interlocuteurs sur les administrations publiques.

4.3 LA SECURITE, PRIORITAIRE FACE AU DEVELOPPEMENT ?

Un « focus » sécuritaire (visible notamment dans les sphères politiques, médiatiques et financières) fait craindre à terme un désintérêt croissant pour les questions humanitaires et de développement (notamment de gouvernance) qui restent pourtant, comme vient de l'illustrer la soudure 2018, d'une actualité criante et qui requièrent une action urgente et coordonnée de tous les acteurs. Les Plans de Réponse Humanitaire sont sous-financés dans les trois pays sahéliens touchés par l'insécurité (en novembre 2018, les plans de réponses étaient financés à 52% au Mali, 48% au Niger et 60% au Burkina Faso³¹), alors que les besoins humanitaires augmentent. Au Mali, pays pourtant au cœur de l'attention de la communauté internationale, le nombre de personnes dans le besoin est passé de 4.9 millions en janvier à 5.2 millions en juillet 2018³².

L'impact d'une approche sécuritaire sur les moyens d'existence et les droits et besoins des populations

Au nom de la lutte contre l'insécurité, les Etats adoptent parfois des mesures sécuritaires au détriment d'objectifs de développement. Une analyse de marché et de protection d'Oxfam³³ dans la région de Diffa réalisée en 2016 a mis en lumière l'impact négatif de la déclaration de l'état d'urgence et de l'interdiction de la pêche et de la culture du poivron rouge sur les communautés. Bien que la

culture du poivron ait été à nouveau autorisée dans la région, l'interdiction qui a duré deux ans a eu un impact significatif sur l'économie des ménages. Dans le département de Bosso, la pêche, un des premiers pourvoyeurs de revenu aux ménages de la zone reste toujours interdite. Pour des raisons sécuritaires, seules les cultures rampantes sont autorisées (Niébé, arachide) au détriment des cultures à tige (mil, maïs, sorgho), ce qui a pour conséquence une alimentation moins riche.

Plus récemment, la décision de bannir les motos et pick-ups dans certaines régions du Mali a soulevé des inquiétudes sur l'accès des communautés à leurs champs ou aux services sociaux de base comme les centres de santé. S'il ne s'agit pas ici de commenter la politique des Etats en matière de sécurité, domaine dans lequel ils sont souverains, on peut néanmoins s'interroger sur la prise en compte des effets contreproductifs et pervers de ces méthodes sur le développement de ces zones dans le long-terme.

L'approche sécuritaire a également des impacts non négligeables sur la sécurité des civils. Des rapports d'Human Rights Watch³⁴ et d'Amnesty International³⁵ ont fait état de graves abus et violations commises contre les civils par les différentes parties aux conflits dans le Sahel et le Bassin du lac Tchad.

L'impact d'une approche sécuritaire sur les budgets dédiés aux services sociaux et de développement

Si la réalité de la menace sécuritaire ne peut être contestée et nécessite une réponse de la part des gouvernements, elle ne doit pas non plus se traduire par une réduction de leur implication dans la lutte contre les aspects multidimensionnels de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans un contexte régional où les budgets des Etats sont limités, la lutte contre l'insécurité ne devrait pas justifier une baisse des budgets consacrés aux dépenses sociales. Au Niger, le budget de l'agriculture a baissé de 23% entre 2012 et 2017, celui de l'éducation de 7% et celui de la santé de 4%³⁶ alors que le pays arrive dernier au classement de l'Indice de Développement Humain 2018³⁷, derrière le Sud-Soudan ou le Yémen.

Si les dépenses sociales ne sont pas forcément affectées par la lutte contre l'insécurité dans tous les pays du Sahel, la croissance des dépenses militaires, assez substantielle pour tous les Etats comme vu ci-dessus, pose néanmoins la question de leur financement à long-terme. Sans une augmentation des recettes fiscales, les Etats n'auront en effet seulement deux alternatives pour faire face à l'augmentation des dépenses sécuritaires : soit comprimer les dépenses sociales et de développement, soit augmenter le déficit budgétaire. Or une diminution des budgets des services sociaux et de développement aurait des conséquences négatives sur les populations les plus vulnérables, déjà marginalisées et rompre le cycle de la faim deviendrait un vœu pieux.

De plus, on pourrait assister à une plus grande déresponsabilisation des Etats dans les domaines sociaux, qui estimeraient, face à un déficit budgétaire croissant, que c'est aux partenaires techniques et financiers d'assumer les dépenses sociales et de développement dans un contexte où la menace sécuritaire est perçue comme plus urgente. Cette déresponsabilisation pourrait avoir comme effet pervers d'aggraver la crise de confiance existante entre les citoyens de zones marginalisées économiquement et les Etats du Sahel, auxquels il est justement reproché de ne pas remplir leurs devoirs de provision

de services sociaux de base.

Face à tous ces défis – faiblesse de la réponse actuelle dans un contexte sécuritaire dégradée qui monopolise l'attention des décideurs politiques, le renforcement des capacités de résilience des populations, c'est à dire la capacité des femmes et des hommes à exercer leurs droits et améliorer leur bien-être en dépit des chocs, des stress et de l'incertitude, doit être la priorité des décideurs régionaux et internationaux.

5. UNE PRIORITE : RENFORCER LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES

« Actuellement, le système d'aide au Sahel demeure conçu pour se concentrer surtout sur les besoins immédiats, et non pas sur la réduction des risques à long-terme. Les instruments clés, tels que les systèmes d'alertes précoces, les réserves nationales de céréales, la Charte de l'aide alimentaire, sont tous orientés principalement vers les interventions d'urgence. L'architecture de l'aide continue à appuyer les gouvernements avec des interventions post-crise qui aident les gens à faire face après la catastrophe, plutôt qu'avec des mesures de prévention et d'atténuation visant à aider les gens à renforcer leur résilience en prévision de la prochaine crise »³⁸.

Dans un contexte de « crises » alimentaires et nutritionnelles chroniques, il convient de s'interroger sur la pertinence de la réponse apportée par les gouvernements, les partenaires techniques et financiers et les opérateurs de terrain : comment mettre à l'échelle dans la région les réponses multisectorielles et durables s'attaquant aux causes du problème et leurs réussites ? La pertinence de fournir de l'aide d'urgence à des millions de personnes dans le besoin semble actée ; en revanche, la faiblesse des moyens et politiques de plus long terme nécessaire au renforcement des capacités de résilience de la population demeure problématique. Le consensus des différents acteurs autour de la question est pourtant sans appel, mais il n'est pas (ou peu) suivi d'action.

Les différentes initiatives, comme l'initiative « Faim 0 » (lancée en 2012 par la CEDEAO et les Nations Unies) et AGIR-Sahel (lancée la même année) ont insufflé l'espoir d'un changement d'approche. Or six ans après, elles semblent s'être essouffées et le momentum doit être ravivé. De manière générale, les projets visant à construire les capacités de résilience concernent trop peu de personnes et restent sous-financés, probablement parce que leur véritable impact (sur le long-terme) est souvent mal ou peu connu, car difficile à évaluer par manque de capacités et d'outils de Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA ou MEAL) appropriés.

Encadré 4: BRACED, un exemple novateur dans le suivi-évaluation et apprentissage des projets de résilience

Le programme BRACED, mis en place dans 13 pays entre 2015 et 2018, est un

programme innovant, qui s'adapte et apprend dans un contexte politique, social et environnemental complexe. Bien que des améliorations restent à faire, le programme contribue à notre compréhension commune de la construction de la résilience. Une de ses particularités réside dans sa gestion innovante des activités de suivi, d'évaluation, d'apprentissage.

Sous le leadership d'un consortium de 6 organisations internationales et nationales, les 15 projets BRACED ont continuellement généré et partagé des apprentissages sur la résilience, grâce à des outils de suivi-évaluation harmonisés. Cette structure indépendante dédiée à la gestion des savoirs et de connaissances a ainsi permis aux pays de mieux capitaliser sur leurs expériences dans la construction des 3 capacités de résilience, à savoir les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation, et de les intégrer dans la mise en œuvre de leurs programmes.

BRACED est également l'un des rares programmes à intégrer des indicateurs dans son système de suivi-évaluation pour mesurer la capacité transformative des communautés face aux différents types de chocs (plutôt que de se limiter à renforcer et à mesurer l'impact du programme sur les capacités d'absorption et d'adaptation des communautés).

Devant la difficulté de dissocier l'insécurité alimentaire et nutritionnelle structurelle et conjoncturelle, l'idée d'une approche par la protection sociale, qui propose une mutation des dispositifs d'aide alimentaire d'urgence en système nationaux d'allocation aux plus vulnérables, plus communément appelé « filets sociaux de sécurité alimentaire » a germé dans l'esprit des différents Etats et partenaires. Si la généralisation des filets sociaux de sécurité alimentaire est en cours dans plusieurs pays du Sahel, elle est néanmoins confrontée à plusieurs défis de taille qui ralentissent sa mise en œuvre, notamment sur la méthodologie de ciblage, la capacité de financement et donc de mise à échelle, la difficulté d'obtenir des données fiables et désagrégées par genre et âge dans des contextes sécuritaires volatiles et sur le leadership d'une réponse impliquant plusieurs ministères³⁹. Au Burkina Faso par exemple, le manque de consensus sur la méthode de ciblage ralentit la mise en place des filets sociaux.

Conçu comme une réforme de l'architecture de l'aide visant au renforcement de la résilience, l'approche du nexus humanitaire-développement se concrétise timidement. Les interventions d'urgence mises en place dans le cadre de la crise de soudure ne se sont que trop rarement insérées dans des programmes de développement de plus long-terme (à travers le ciblage des mêmes bénéficiaires par exemple), à l'exception du Burkina Faso (voir ci-dessous). Des efforts sont en cours pour rationaliser les différentes stratégies au niveau des pays (les plans de réponses humanitaires avec les Plans cadres des Nations Unies pour le Développement (PCAD)) et plusieurs pays du Sahel ont développé des résultats communs sur la question de l'insécurité alimentaire et des moyens d'existence, mais les mécanismes de financement restent peu flexibles.

Des efforts de coordination sont néanmoins à noter :

- au Burkina Faso où le fonds d'urgence du projet de résilience du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne a été mobilisé pour délivrer de l'aide d'urgence ponctuelle aux ménages les plus vulnérables déjà bénéficiaires des activités de résilience dans le long-terme.

- au Niger, où la volonté d'élaborer un plan de réponse humanitaire triennuel incluant des activités de résilience, est également une initiative intéressante qui devrait être soutenue.

6. CONCLUSION

Alors que la situation dans le Sahel est de plus en plus analysée à la lumière des enjeux sécuritaires et migratoires par les gouvernements sahéliens et la communauté internationale, la faim augmente pour les populations les plus vulnérables, exposées aux chocs des conséquences du changement climatique et des conflits. Loin de répondre de manière durable aux besoins des populations, la réponse sécuritaire aux défis sahéliens risque de renforcer la division entre gouvernants et gouvernés et d'accroître les tensions.

Si d'indéniables progrès ont été réalisés dans la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles au Sahel au fil des années, les causes structurelles du problème restent trop souvent négligées au profit d'une réponse de court-terme. Une vision politique de long-terme qui vise le renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables et leur adaptation au changement climatique, notamment en travaillant sur une meilleure compréhension des besoins spécifiques des femmes et des communautés pastorales, peine à se concrétiser en actions, malgré les débuts d'initiatives dans ce domaine.

Rompre le cycle de la faim nécessite de s'attaquer aux facteurs structurels, comme la réduction de la pauvreté mais également la réduction des inégalités. Cela ne pourrait se faire qu'à travers une amélioration de la gouvernance et l'adoption d'une vision holistique, qui loin de pouvoir régler les conséquences du changement climatique, pourront certainement en réduire les impacts.

Oxfam, Save the Children et Action contre la Faim appellent les différents décideurs politiques régionaux et les bailleurs de fonds à opérationnaliser un changement d'approche dans la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi qu'à redoubler d'efforts pour que les enjeux humanitaires et de développement ne passent pas au second plan face aux enjeux sécuritaires.

7. RECOMMANDATIONS

Pour l'amélioration des mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, Oxfam, Save the Children et Action contre la Faim invitent les Etats sahéliens, les institutions régionales (CILSS, UEMOA, CEDEAO) et les partenaires techniques et financiers à:

- Garantir la participation des organisations de la société civile, particulièrement au niveau national (inclusion des organisations de la société civile, dont les organisations de femmes et les organisations de producteurs dans les dispositifs de réponse aux crises alimentaires). Cette meilleure participation passe par le renforcement des capacités des organisations

locales ;

- Garantir la pérennité financière des dispositifs d'alertes nationaux et promouvoir une meilleure appropriation politique de la Charte PREGEC par les acteurs étatiques;
- Renforcer le séquençage des réponses à travers une harmonisation de l'élaboration des plans nationaux de réponse et améliorer leurs mécanismes de suivi et d'évaluation pour une meilleure redevabilité et pour améliorer la coordination entre acteurs ;
- Intégrer davantage la soudure pastorale dans les mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires notamment en renforçant et accélérant le processus d'intégration et de suivi des indicateurs pastoraux dans les analyses du Cadre Harmonisé, notamment à travers une validation technique par l'ensemble des partenaires des outils d'analyse à disposition pour les rendre compatibles avec les outils du Cadre Harmonisé ;
- Pérenniser la réserve régionale d'assistance alimentaire, notamment à travers un engagement financier de la CEDEAO pour s'assurer de son fonctionnement et son articulation avec les stocks nationaux et de proximité;

Pour la mise en place d'une approche multisectorielle et durable renforçant les capacités de résilience des hommes et des femmes pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, Oxfam, Save the Children et Action contre la Faim invitent les Etats de la sous-région et les partenaires techniques et financiers à :

- Rationaliser les différentes initiatives de résilience liées à la sécurité alimentaire sous le leadership de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le cadre de leur politique ECOWAP pour éviter les doublons et permettre aux institutions régionales et aux acteurs nationaux de jouer leur rôle en s'alignant pour plus d'efficacité et de résultats ;
- Honorer leurs engagements, à savoir :
 - Investir au moins 10% des budgets nationaux au développement agricole, conformément à la déclaration de Maputo (2003)
 - Consacrer 15% de leur budget à la santé conformément à la déclaration d'Abuja (2001)
 - Eradiquer la faim chronique d'ici à 2025 (Malabo, 2014)
- Mieux documenter et évaluer les projets de résilience existants pour une meilleure connaissance des pratiques et de leur impact et informer les politiques et programmes pour une mise à l'échelle;
- Intensifier et poursuivre les efforts pour la mise en place de filets de sécurité alimentaire et de politiques de protection sociale qui soient réactives aux chocs. La CEDEAO doit engager un chantier de réflexion sur le financement de la protection sociale en tirant leçon des expériences des pays mettant en œuvre des systèmes de protection sociale.
- Investir dans le renforcement des capacités des agents de l'Etat et des organisations de la société civile, dont les organisations de femmes, pour permettre une gestion de crise répondant aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire : notamment sur la conduite et l'utilisation régulière d'analyses de vulnérabilités multidimensionnelle et d'analyses de genre.
- Repenser le modèle de développement agricole tel que mis en œuvre

actuellement au profit d'une transition agro-écologique, meilleur moyen d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle face aux changements climatiques.

Enfin, Oxfam, Save the Children et Action contre la Faim appellent les Etats du Sahel, les partenaires techniques et financiers (notamment l'Union Européenne et l'Alliance Sahel) à revoir la pertinence de leur approche sécurité-développement pour s'assurer que :

- Le développement du Sahel ne soit pas conçu pour atteindre des objectifs sécuritaires, au risque de manquer de pertinence, de ne pas répondre aux véritables préoccupations des populations en ayant des effets pervers sur leurs moyens d'existence et leurs droits civiques ;
- L'augmentation des budgets de la défense et de la sécurité ne se traduise pas à terme par une baisse des budgets consacrés aux services sociaux mais que les Etats mettent en place des politiques pour augmenter de manière transparente et progressive les recettes fiscales ;
- L'aide au développement réponde aux besoins des populations, soit respectueuse des principes d'efficacité de l'aide (appropriation, harmonisation, inclusion des organisations de la société civile, transparence et orientée vers l'éradication de la pauvreté) et soit délivrée en priorité sous forme de dons pour être fléchée vers les secteurs essentiels à la réduction des inégalités.

NOTES

- ¹ Sahel, Overview of humanitarian needs and requirements, 2018
- ² <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>
- ³ Notamment à travers l'initiative AGIR et Objectif O Faim de la CEDEAO et des Nations Unies
- ⁴ UN Support Plan for the Sahel, Working together for a prosperous and peaceful Sahel, May 2018
- ⁵ Sous différents noms et depuis 10 ans déjà, LRRD, continuum, lien urgence réhabilitation développement, résilience, nexus humanitaire-développement
- ⁶ Echapper au cycle de la faim, Les chemins de la résilience au Sahel, Groupe de Travail sur le Sahel, Peter Gubbels, Septembre 2011
- ⁷ Beyond any drought, root causes of chronic vulnerability in the Sahel, Groupe de Travail sur le Sahel, Pippa Trench, John Rowley, Marthe Diarra, Fernand Sano, Boubacar Keita, Juin 2007; Echapper au cycle de la faim, Les chemins de la résilience au Sahel, Groupe de Travail sur le Sahel, Peter Gubbels, Septembre 2011 ; Crise alimentaire, genre et résilience au Sahel. Enseignements tirés de la crise de 2012 au Burkina Faso, Mali et Niger, Rapports de recherche Oxfam, juin 2014 ;
- ⁸ <https://theconversation.com/le-sahel-au-defi-de-son-peuplement-99111>
- ⁹ FAO (2011), « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Le rôle des femmes dans l'agriculture — Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement »
- ¹⁰ Crise alimentaire, genre et résilience au Sahel. Enseignements tirés de la crise de 2012 au Burkina Faso, Mali et Niger, Rapports de recherche Oxfam, juin 2014
- ¹¹ An Atlas of household economy analysis information across Sahel », Save the Children, Food Economy Group
- ¹² Action contre la Faim, file:///C:/Users/REG%20ADV/Downloads/acf_promotingagroecology_fr.pdf
- ¹³ Sahel crisis, population movement (September 2018) OCHA: https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/sah_a4_p_population_movement_24sept_v4.pdf
- ¹⁴ Le PAM a classé le Sahel en P3, qui est l'une de ses catégorisations de crises les plus importantes, au début de l'année 2018 et ECHO a mobilisé un financement de 191 millions d'euros en juillet 2018 pour faire face à la soudure (https://ec.europa.eu/echo/news/l-ue-va-fournir-plus-de-191-millions-d-aide-humanitaire-aux-pays-du-sahel-en-afrique_fr)
- ¹⁵ Quelles leçons tirer ? Un bilan de la réponse à la crise alimentaire 2012 au Sahel pour construire la résilience, Document d'information d'Oxfam 168, 16 avril 2013
- ¹⁶ Piliers 5 et 6, Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- ¹⁷ Note technique relative aux difficultés de mise en œuvre du Plan National de Réponse 2018, Dispositif National de Gestion des Crises Alimentaires du Mali
- ¹⁸ Crise alimentaire, genre et résilience au Sahel. Enseignements tirés de la crise de 2012 au Burkina Faso, Mali et Niger, Rapports de recherche Oxfam, juin 2014
- ¹⁹ Prévenir et gérer les crises alimentaires au Niger, Diagnostic rapide sur l'application de la charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, sous la direction de AT Moussa Tchangari, Alternative Espaces Citoyens, en partenariat avec Oxfam International
- ²⁰ A l'instar du Mali cette année où le PAM a pris en charge la réponse, ou encore le fait qu'aucun des Etats n'a déclaré de crise, rechigne à intervenir
- ²¹ Draft du rapport externe d'évaluation de la charte PREGEC, Easy 4 Dev, Dakar, 20 mars 2018
- ²² <https://www.acleddata.com/2018/09/20/the-fledgling-insurgency-in-burkinas-east/>
- ²³ Burkina Faso, Aperçu des conséquences de la situation humanitaire (du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018) OCHA
- ²⁴ Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs, PNUD, 2017
- ²⁵ Le rapport d'ISS (Preventing extremism in West and Central Africa, Lessons from Burkina Faso, Cameroon, Chad, Mali, Niger and Nigeria, Isel van Zyl and Cheryl Frank, West Africa report 23, Institute for Security Studies, September 2018) démontre que la majorité des projets sur l'extrémisme violent ne s'attaquent pas à la gouvernance malgré son importance pour expliquer l'extrémisme violent (comparé aux causes économiques).
- ²⁶ <https://www.oxfam.org/en/west-africa-crisis-nigeria/missing-men-and-boys-nigerias-unfolding-tragedy>
- ²⁷ http://www.g5sahel.org/images/Docs/SDS_G5S_VF.pdf
- ²⁸ <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-02-05-18-11/alliance-sahel-dossier-presse.pdf>
- ²⁹ UN Support Plan for the Sahel, Working together for a prosperous and peaceful Sahel, May 2018
- ³⁰ La revue par les pairs du CAD de l'OCDE, publiée en septembre 2018, pointe le fait que « *le Sahel est caractérisé par un nombre très important de bailleurs et d'opérateurs ayant des procédures et des approches différentes, et des capacités nationales limitées pour absorber et coordonner cet afflux massif. Il en résulte une grande complexité bureaucratique et une certaine inefficacité dans l'allocation et l'usage de l'aide. Si l'Alliance Sahel vise à renforcer la coordination des partenaires afin de délivrer une aide plus rapide, plus efficace et mieux ciblée (MEAE, 2017), la France devrait clarifier auprès de ses partenaires en quoi l'Alliance diffère des initiatives et mécanismes existants* ».

³¹ <https://fts.unocha.org/>

³² Plan de réponse humanitaire 2018 du Mali, version révisée Juillet 2018
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali_hrp_rev_2018_v2.1.pdf

³³ L'or rouge et la pêche dans le Bassin du Lac Tchad – Rétablir les moyens de subsistance détruits et protéger les populations dans la région de Diffa, Note d'Information Oxfam, Février 2017 :
https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/bn-red-gold-fishing-lake-chad-010217-fr.pdf

³⁴ https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/burkinafaso0518fr_reportcover_web.pdf ;
<https://www.hrw.org/fr/news/2017/09/08/mali-les-operations-militaires-donnent-lieu-des-abus>

³⁵ <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR4484152018ENGLISH.PDF>;

³⁶ Données récoltées auprès des partenaires de la société civile au Niger

³⁷ <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>

³⁸ Echapper au cycle de la faim, Les chemins de la résilience au Sahel, Groupe de Travail sur le Sahel, Peter Gubbels, Septembre 2011

³⁹ Fiche régionale, Enjeux transversaux des filets sociaux de sécurité alimentaire : comment mieux lutter contre la faim au Sahel ? Projet de contribution à la normalisation des filets sociaux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (NFFSA), Oxfam, Inter-réseaux développement rural, Aout 2018